

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **107 (1971)**

Heft 9

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396

9

Montreux, le 12 mars 1971

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Ces joies...



Photo Sami Henchoz

... qui ne se monnaient pas

Communiqués Vaud

Vacance au CC

Madame Christiane Golay étant contrainte de quitter ses fonctions au CC, une place devient vacante, qui sera repourvue lors du congrès de mai.

N.-B. Il s'agit de nommer **une dame**.

Le CC

Postes au concours

Dernier délai 13 mars 1971.

| | |
|--|---|
| GRYON | Maîtresse semi-enfantine |
| LONAY | Maître de classe supérieure |
| LUTRY | Institutrice primaire |
| MEZIÈRES, MONTPREVEYRES et LES CULLAYES | Maîtresse de travaux à l'aiguille (à temps partiel) |
| ROCHE | Maître de classe supérieure |
| SEDEILLES | Institutrice primaire |

Dernier délai 17 mars 1971.

| | | |
|---|--|-----------------------|
| BEGNINS | Institutrice primaire | Maîtresse enfantine |
| BEX | Maître ou maîtresse de classe de développement | |
| BRENLES, CHAVANNES, CHESALLES, SARZENS | Maîtresse de travaux à l'aiguille (poste à temps partiel) | |
| GRANDSON | Maîtresse de travaux à l'aiguille (poste complet) | |
| LE CHENIT | Instituteur primaire (Le Sentier) | |
| MATHOD | Maîtresse enfantine | |
| MOUDON | Maîtresse enfantine | Institutrice primaire |
| | Instituteurs primaires (dont un poste avec quelques heures de gymnastique) | |
| OLLON | Maîtresse enfantine | |
| MARACON | Institutrice primaire | |
| GILLY | Instituteur primaire | |
| | (pour classe à option pratique) | |

(Pour plus de détails consulter la Feuille d'Avis officiels.)

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

Louez votre maison à des professeurs Hollandais/
Anglais. Possibilité d'échange ou location. **E. B.
Hinloopen**, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum,
Pays-Bas.

DÉTENTE

Liberté d'expression !

Crans, 31 janvier

On m'avait pourtant averti que la Suisse est un peuple extravagant.

Hier soir, à peine arrivé dans cette petite auberge du Pas de l'Ours, cachée dans la forêt de sapins qui est au-dessus de Crans, j'ai appelé les chiens des alentours. Je suis allé sur la terrasse et je me suis mis à aboyer. Et tout de suite, les chiens m'ont répondu, d'ici, de là, à travers la nuit qu'une faucille de lune illuminait faiblement.

Je fais toujours la même chose, quand j'arrive dans un endroit nouveau. Je fais connaissance avec les chiens d'alentour, je ne fais rien de mal. Mais le matin, est venu me trouver le gendarme de Crans, pour me prier de ne plus aboyer la nuit.

— Vous n'êtes pas un chien, Monsieur.

— J'aime aboyer avec les chiens la nuit. Je ne fais rien de mal.

— En Suisse, on ne fait pas des choses pareilles, Monsieur. Les règlements vous l'interdisent.

— Merci. Je ne le ferai plus. Mais je ne resterai pas en Suisse. Je retournerai en France. Là on peut aboyer la nuit, tant qu'on veut.

— Je regrette, Monsieur ! les étrangers se plaisent beaucoup en Suisse, seulement, voilà, ils n'aboient pas la nuit. Vous êtes, je crois, le premier.

— Je rentrerai en France, là les étrangers peuvent aboyer tant qu'ils le veulent.

— Je n'en doute pas, Monsieur. La France est un pays de mœurs faciles, Monsieur.

— Ce n'est pas avoir des mœurs faciles que d'aboyer la nuit.

— On commence par aboyer, Monsieur, et l'on finit par mordre, les Suisses n'aiment pas être mordus.

— Je ne resterai pas en Suisse. Je partirai demain. Je n'aime pas les pays où l'on ne peut même pas aboyer la nuit. J'aime les pays libres.

Malaparte

« Journal d'un étranger à Paris »

Précisons que, un peu plus tard, Malaparte eut des ennuis du même ordre à... Chamonix.

Quelle collègue me vendrait ou prêterait le Centre d'intérêt « **Les Indiens** » édité à Genève mais épuisé ? Merci !

M^{me} **M. Barman**, inst. Fléoles 38, 2500 Bienne.

Classes en plein air Champs d'été Classes de ski
30 maisons, 20 régions. Avec ou sans pension.
Confiez vos séjours à une hôtesse éprouvée :

DFHZ

Dubletta, Postfach 41, 4000 Bâle 20
Tél. (061) 42 66 40.

ÉDITORIAL

Ces joies qui ne se monnaient pas

Dans ce numéro, nous publions 16 fiches pour l'éducation de l'enfant consommateur tirées d'une documentation que la Fédération romande des consommatrices a mise à la disposition des enseignants. Cette documentation nous ramène au sujet déjà tant de fois abordé : celui de la société de consommation.

Il y a quelques années, dans le cadre d'un séminaire de Chexbres, un conférencier ironisait sur ce thème en faisant remarquer qu'il y avait quelque chose d'absurde à parler de civilisation de consommation, car l'homme a toujours consommé, au paléolithique déjà il utilisait le produit de sa chasse ou des objets échangés auprès d'une peuplade voisine. Notre conférencier avait certainement raison. Il faut donc chercher une définition qui s'applique mieux à la civilisation qui est la nôtre et il me vient à l'esprit :

- civilisation de consommation de l'inutile ;
- civilisation de l'emballage ;
- civilisation du « tape à l'œil » ;
- civilisation du gaspillage.

Si aucune de ces définitions ne suffit, à elle seule, ensemble elles me paraissent assez bien caractériser ce monde dans lequel nous vivons.

Périodiquement, je vois arriver mes élèves, munis d'inutiles objets en plastique, convaincus d'être à l'avant-garde du progrès parce que d'habiles publicistes ont su exploiter le marché que représentent l'enfance et l'adolescence.

Combien de fois ai-je vu une mère de famille, pressée par ses enfants, choisir un produit alimentaire sur le seul aspect d'un emballage rutilant.

De plus en plus entassés dans nos « machines à habiter », pressés par une publicité qui ne respecte plus la moindre parcelle de notre

intimité, anxieux, nous ignorant mutuellement, cheminant sur des voies parallèles sans jamais nous rencontrer, le « tape à l'œil » ne devient-il pas finalement quelque chose de rassurant, une façon de nouvelle morale dans un monde qui les rejette toutes ?

Le gaspillage qui résulte de tout cela est inouï. Dans une civilisation qui se prétend raisonnable et efficace, n'est-il pas ahurissant de penser à la quantité d'énergie dépensée à la fabrication de l'inutile, à l'intelligence déployée pour imaginer des objets absurdes et pour mettre sur pied la publicité destinée à les écouler ? Des montagnes de déchets et une pollution croissante sont les conséquences de cette activité économique.

Comme il devient significatif ce dessin humoristique où l'on voit un enfant déballer ses étrennes, abandonner de somptueux cadeaux pour jouer avec les boîtes vides.

Que de fois une ficelle et un morceau de bois présentent plus d'attrait pour l'enfant qu'un jouet perfectionné.

Je vois encore une classe sur le chemin revenant du pied du glacier du Trient jusqu'au col de la Forclaz, imaginant toute une aventure en suivant des morceaux de bois que l'eau du bisse emportait à l'allure d'un homme au pas.

Quel réconfort ai-je éprouvé au soir d'une longue excursion pédestre avec des adolescents d'une des plus riches contrées de notre pays mais peu habitués à l'effort quand ils sont venus nous remercier, mon collègue et moi, pour la joie que nous leur avons procurée !

Une part importante de notre tâche d'éducateur ne consiste-t-elle pas à créer pour nos élèves une atmosphère rassurante qui leur permette de découvrir ces joies qui ne se monnaient pas ?

Maurice Besençon

Sommaire

Détente

Liberté d'expression page 186

Editorial

page 187

Réforme scolaire

La rénoviation de l'enseignement en Belgique page 188

Initiation artistique

Apprendre à connaître le cinéma page 189

Méthodes

Correspondance scolaire (GREM) page 190

Initiation artistique

Education musicale page 192

Pratique de l'enseignement

La lecture du mois page 193

La page des maîtresses enfantines page 195

Education de l'enfant consommateur

Fiches pages 197-204

RÉFORME SCOLAIRE

La rénovation de l'enseignement en Belgique

UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Comme nous l'avons montré dans les articles précédents, la rénovation de l'enseignement en Wallonie n'est pas une seule réforme de structures. En effet, autorités et enseignants ont reconsidéré tous les aspects de la vie scolaire et bien entendu le contenu des programmes et les méthodes d'enseignement.

M. René Van Gantbergen, inspecteur d'histoire, notre guide d'une semaine, a donné à notre délégation l'occasion d'assister à plusieurs leçons d'histoire. Ayant été vivement impressionné par le travail de nos collègues belges, le sous-signé ne résiste pas au plaisir de consacrer un article entier au renouvellement de l'enseignement de l'histoire.

Quelles en sont les caractéristiques ? :

- un enseignement thématique organisé du simple au complexe,
- un enseignement carrefour qui fournit ses thèmes aux disciplines voisines,
- un enseignement qui vise à ouvrir largement les fenêtres de l'école sur l'environnement proche et lointain,
- une méthode inductive et active,
- des maîtres spécialisés et travaillant en équipes.

1. L'ENSEIGNEMENT THÉMATIQUE

Nous définirons l'enseignement thématique de l'histoire en l'opposant d'abord à l'enseignement traditionnel de cette discipline. Dans un enseignement traditionnel, le maître aborde les événements historiques en respectant l'ordre chronologique. C'est ainsi que les élèves des classes supérieures vaudoises ou des collèges secondaires abordent successivement l'époque préhistorique, la civilisation égyptienne, l'époque romaine, le Moyen Age, etc.

L'enseignement thématique, lui, se saisit d'un thème et l'appréhende dans le temps et l'espace. Prenons un exemple. Le maître qui a choisi de traiter le thème « L'homme se nourrit » examinera d'abord comment s'alimente l'homme occidental du XX^e siècle, puis, par un voyage continué dans le temps et l'espace, comparera ce mode de nourriture avec celui du Romain, du serf moyenâgeux ou de l'homme préhistorique, mais aussi celui du Chinois actuel ou du Pygmée.

Les thèmes abordés (quatre au minimum par année) sont simples au début du secondaire. Aux stades suivants les mêmes thèmes sont récupérés et intégrés dans un cadre plus large. A la fin du secondaire (18 ans) intervient une synthèse globale.

Ci-dessous nous donnons, à titre d'exemple, quelques thèmes proposés au 1^{er} cycle (12 à 14 ans)

L'homme assure sa subsistance :

- se nourrit
- se loge
- se vêt
- se soigne

L'homme fabrique (techniques)

L'homme commerce

L'homme s'instruit

L'homme et les religions

L'homme et l'art

L'homme vit en société :

- dans le milieu rural
- dans le milieu urbain
- dans l'Etat

L'homme, ses droits et ses devoirs

L'homme et les loisirs.

2. UN ENSEIGNEMENT CARREFOUR

L'histoire, dans les classes rénovées, est une discipline qui fait partie d'un groupe intitulé : « Initiation à la vie familiale, économique, sociale, civique, y compris la formation historique et géographique ». Cinq heures hebdomadaires sont consacrées à cet ensemble de branches.

Ces disciplines ont été facilement coordonnées car elles ont un objectif commun : « aider l'adolescent à prendre conscience de son environnement naturel et social pour lui permettre de se situer dans son propre milieu et au sein de la société globale dans un monde en devenir », des thèmes communs : nourriture, habitat, vêtement, santé, etc. De plus les maîtres enseignant ces disciplines constituent des équipes pluridisciplinaires.

3. UN ENSEIGNEMENT OUVERT SUR UN MONDE PROCHE ET LOINTAIN

On constate, à l'analyse du nouveau programme d'histoire, que les principaux thèmes débouchent constamment sur le présent. Les jeunes élèves du secondaire accèdent déjà à des éléments d'information qui leur permettent de prendre conscience des grands problèmes de l'heure : le sous-développement, l'alphabétisation, la pollution de l'air et de l'eau, par exemple.

Quant aux enquêtes de milieu, elles ont pour but de confronter l'enfant avec son environnement.

4. UNE MÉTHODE INDUCTIVE ET ACTIVE

La méthode déductive, on le sait, pose des principes que l'élève est amené à mémoriser sans s'appuyer nécessairement sur un travail d'intelligence préalable. En éliminant, pour la commodité de l'enseignement, le domaine de la problématique, elle prive l'élève du principal instrument de connaissance : l'art de poser et de résoudre les problèmes.

La méthode inductive préconisée par nos collègues belges, quant à elle, se place délibérément sur le plan de la recherche, une recherche évidemment adaptée à l'âge des élèves et aux conditions matérielles propres au milieu scolaire. Elle constitue de ce fait l'instrument majeur du progrès scientifique. Provoquant la réflexion, elle procure aussi la joie de la découverte personnelle.

Ayant définitivement renoncé à l'encyclopédisme verbal, les enseignants du « rénové » font appel à une méthode vraiment active caractérisée par :

- de très nombreux groupes dans les secteurs de la recherche,
- une familiarisation intensive avec toutes les sources

possibles de documentation (archives, musées, revues, presse parlée et écrite, etc.),

— des enquêtes dans le terrain.

En conclusion, deux tutelles ont été levées : celle du maître seul tenant et transmetteur de la vérité et celle du manuel qui, à sa manière, est aussi un livre de vérité.

5. DES MAITRES SPÉCIALISÉS ET TRAVAILLANT EN ÉQUIPE

Ce dernier aspect du renouvellement de l'enseignement de l'histoire ne demande pas grand commentaire. Disons

simplement que nous avons été impressionnés par l'efficacité de ce travail en équipe de la part des maîtres. Non, il n'est pas vrai que l'enseignant est par nature un être farouchement individualiste !

(Ce dernier article s'inspire d'un compte rendu fort détaillé qu'a établi M. Roger Christe, membre de la délégation vaudoise. Si un lecteur de l'« Educateur » veut en savoir davantage sur l'enseignement thématique de l'histoire, qu'il s'adresse au soussigné qui se fera un plaisir de fournir une documentation plus complète.)

J.-Cl. Badoux.

INITIATION ARTISTIQUE

Apprendre à connaître le cinéma

Magazine « CERTIFIÉ EXACT » du CREPAC, PARIS

Le problème de l'information a été souvent posé ces dernières années ; il est lié à toute réflexion sur l'exercice de la démocratie. La présence de la TV dans la plupart des foyers ne fait qu'accentuer l'intérêt qu'on peut porter à l'éducation des adolescents dans ce domaine.

En France existe un magazine filmé d'information « Certifié exact », qui a produit 14 films d'une durée moyenne de 40 minutes, traitant chacun d'un problème latent d'intérêt général. Chaque film est destiné à être projeté, puis discuté, en communauté scolaire, cercle de loisirs et de culture, etc. ; il est accompagné d'un dossier polycopié donnant des chiffres, des statistiques, des textes officiels, l'opinion de la minorité, documents qui permettent d'apprécier la valeur informative du film et d'étudier le problème traité. Les derniers sujets traités sont :

Les jeunes et l'emploi — L'information — La pollution — La publicité — La santé.

Dans les anciens nous retenons en particulier « Les Z.U.Piens » (habitants des grands ensembles), et « Etranges étrangers ».

Le Centre d'initiation au cinéma vaudois (CIC) propose de mettre en circulation en Suisse romande 3 magazines pour un abonnement spécial de Fr. 160.—. Le CIC se charge de l'importation des films, de leur circulation entre les abonnés, de la diffusion des documents d'accompagnement et de suggestions pour l'exploitation des films, ainsi que de l'organisation d'une séance de visionnement préalable des magazines.

Pour bénéficier de l'abonnement spécial, il suffit de s'inscrire en mentionnant :

Nom, adresse, école ou société, les trois thèmes choisis, et de verser Fr. 160.— ou un acompte au :

Centre d'initiation au cinéma,
Marterey 21
1005 Lausanne.

Délai d'inscription : 1^{er} avril 1971.

SÉANCE DE VISIONNEMENT :
MERCREDI 17 MARS 1971, DE 17 A 19 H. AU CIC
PROJECTION DE 2 MAGAZINES - DISCUSSION
INVITATION PRESSANTE A CHACUN !

Rencontres culturelles BIFAC Francheville près de Lyon

14 au 18 avril 1971 ou 3 au 5 juillet 1971

Depuis plusieurs années des enseignants vaudois de toute tendance ont participé avec profit aux Rencontres internationales du BIFAC (Bureau international du film, des arts et de la culture), organisation catholique confiant l'animation de ses sessions à Jean Collet, critique de cinéma et professeur d'animation culturelle.

C'est l'occasion d'études et de réflexions poussées sur le cinéma et les mass-média.

Session du 14 au 18 avril 1971 **PROGRAMME :**

Apprendre à lire l'audio-visuel

La rencontre s'organisera autour de la projection des films suivants :

- Une Nuit à Casablanca, des Marx Brothers (1946)
- Les Bonnes Femmes, de Chabrol (1957)
- Le Dernier des Hommes, de Murnau (1924)
- The Edge, de Kramer (auteur de Ice) (1967).

En plus, étude de programmes de télévision — carrefours sur presse et radio — réalisation de programmes TV au magnétoscope.

Prix : Fr. 200.— (éventuellement moins), nourriture, logement, voyage compris. Chambres individuelles.

Session du 3 au 5 juillet 1971 **PROGRAMME :**

McLuhan et la révolution des média

- La Télévision est là et Image, que me veux-tu ? (films réalisés avec la participation de McLuhan)
- Les Conteurs, de A. Voisin
- Vivre et Parler, de M. Tréguier
- La Rosière de Pessac, de J. Eustache
- Shakespeare Wallah, de J. Ivory
- Le Premier Maître, de Mikhalkov-Kontchalovski.

Prix : Fr. 120.— (éventuellement moins), nourriture, logement, voyage compris. Chambres individuelles.

Pour les enseignants qui peuvent se libérer pour l'un ou l'autre de ces cours, le CIC organise un voyage collectif. Une participation éventuelle de l'Etat permettra de réduire les frais d'environ Fr. 50.—. Nombre de places limité. S'inscrire au CIC, Marterey 21, 1005 Lausanne, au plus tôt.

MÉTHODES

Correspondance scolaire (GREM)

- Comment entreprendre une correspondance scolaire ?
- Où trouver des documents à montrer aux élèves ?
- Cette technique peut-elle se réaliser avec des moyens matériels limités ?
- De quelle manière utiliser les moyens audio-visuels par la correspondance scolaire ?
- Cette technique est-elle accessible à tous les élèves ?
- Comment concilier les acquisitions prévues par le plan d'étude avec la correspondance scolaire ?

A ce propos, la commission « correspondance scolaire » s'efforcera d'éclairer les intéressés lors du 1^{er} Congrès régional du GREM, les 3, 4 et 5 avril, au collège d'Entre-Bois, à Lausanne.

Les exemples ci-dessous apporteront une information générale et susciteront peut-être des questions de la part des lecteurs. Nous nous mettons à leur disposition pour y répondre : ce sera une première correspondance scolaire à l'échelle des adultes...

La correspondance scolaire peut être un puissant moyen de travail des élèves :

- Elle diffuse l'expression écrite, artistique.
- Elle magnifie le milieu raconté par l'enfant.
- Elle crée des échanges, des besoins de connaître et de se connaître.

Elle se pratique avec un matériel très varié, du meilleur marché au plus onéreux.

Exemples ne demandant que peu de moyens :

- Les échanges réguliers d'albums contenant des textes manuscrits ou des dessins.
- Les échanges périodiques de journaux scolaires tirés au limographe (construit pour 4 francs) où à la machine à alcool.
- Les échanges de colis contenant des pierres, des fossiles, des fleurs ou des échantillons de produits locaux : tissus imprimés.

Exemples exigeant des moyens plus onéreux :

- Les échanges d'enquêtes réalisées par la photo ou le cinéma.
- Les échanges pratiqués sur bandes magnétiques, avec diapos.
- Les échanges de journaux scolaires réalisés à l'aide de l'imprimerie.

L'expérience permet de conseiller à des collègues non avertis les possibilités suivantes :

I. ÉCHANGE DU JOURNAL SCOLAIRE

II. ÉCHANGE DES ALBUMS DE DESSIN OU D'ENQUÊTES, AVEC LETTRES COLLECTIVES

III. CORRESPONDANCE PERSONNELLE

Peu importe l'ordre dans lequel on commence : les circonstances particulières à chaque classe peuvent être déterminantes.

I. ÉCHANGE DU JOURNAL SCOLAIRE : Des élèves responsables envoient leur journal à leurs « échangeurs », et réciproquement.

Ce courant d'échange peut s'animer de lettres critiques, le plus souvent artistement décorées.

*Ecole primaire
1099 Sottens*

*« Le Chasseur »
Lausanne*

Chers élèves,

Nous vous remercions beaucoup de nous envoyer votre journal.

Ce numéro ne comprend pas assez de textes. Les dessins les plus intéressants sont ceux d'Alain et d'Oscar.

Nous félicitons Stéphane pour son texte « La Souris et le Hibou ».

L'impression est bonne, les textes en grosses lettres surtout. Les textes reproduits au limographe sont moins bons : il y a des lettres non imprimées.

Recevez nos meilleures salutations.

Clotilde.

Ainsi sont motivées de vraies lettres qui seront, pour les intéressés, un très bon stimulant à mieux faire.

II. ÉCHANGES D'ENQUÊTES. Des circonstances diverses peuvent contraindre la classe à ne procéder qu'à des échanges provenant de l'étude du milieu, accompagnés de lettres collectives.

Les élèves de la Hague ont envoyé à Lausanne :

- un album sur le phare,
- un album sur la vie des pêcheurs.

Les Lausannois, qui avaient excursionné dans la région de La Côte, ont envoyé deux albums :

- un sur la vigne,
- un sur la verrerie de Saint-Prex.

Une autre année, les élèves de Dieulefit ont envoyé une description de leur pittoresque village et du métier de potier des habitants.

Par la bande magnétique et les diapositifs, les petits Lausannois ont découvert une activité peu répandue chez nous.

Précisons que le maître avait mis son magnétophone personnel à la disposition des écoliers, qui lui demandèrent, en outre, de leur prêter son instamatic... La technique de la photo entrain dans la classe.

On constate que les échanges à base audio-visuelle sont conditionnés par des appareils ayant des caractéristiques techniques semblables : vitesses d'enregistrement du magnétophone, format des diapos et des projecteurs.

Les maîtres ont donc intérêt à préciser les moyens dont ils disposent, lors d'un premier contact. La correspondance scolaire s'avère bien plus difficile avec des classes pourvues de moyens par trop inégaux.

Voici des exemples qui ont passionné nos enfants :

- Album sur la géologie de Dieulefit.
- La molasse et les édifices lausannois.
- La distillerie de la lavande en Provence.
- La fabrication du chocolat en Suisse.

Les questions nombreuses posées par les correspondants révèlent tout à coup à chacun qu'un édifice voisin de la classe a une belle histoire, ou que l'on a négligé de parler du dernier fabricant de chapeaux, à la cité.

Les questions ont en outre l'avantage de préparer des interviews par les élèves. Le maître n'intervient que pour compléter, corriger ou apporter une précision.

III. CORRESPONDANCE INDIVIDUELLE : C'est la plus vivante ; elle allie aux deux techniques précédentes un aspect plus intime des écoliers, par l'envoi régulier de lettres.

Vénérieu, le 6 mars

Cher Pierre,

Je réponds à ta lettre qui m'a fait bien plaisir.

Je te parle de Vénérieu : dans mon pays, il fait chaud, on taille la vigne. Des jonquilles sauvages poussent dans les prés, tout comme les violettes. J'en colle une sur cette lettre.

Je te demande si tu peux m'envoyer quelques petites pièces de monnaie de Lausanne et des timbres-poste. Je ferai de même.

J'ai une sœur qui a 18 ans ; elle est au collège à Bourgoin ; elle va passer la première partie du baccalauréat. Mon frère à 16 ans : il est plombier-zingueur.

Je termine ma lettre bien amicalement.

Jean-Paul.

Pierre va répondre. Peut-être aura-t-il tendance à imiter par trop les idées de son correspondant : fleur pour fleur, monnaie pour monnaie. Au maître de susciter alors des concours d'idées.

On a vu des petits élèves décrire des situations mathématiques vivant dans leur classe et les communiquer avec enthousiasme à leurs amis, pour les faire réfléchir, répondre, chercher d'autres situations de même genre dans leur milieu scolaire.

De même, des enfants lents à démarrer en lecture ont été stimulés par le simple désir de lire leur correspondant.

La correspondance scolaire peut refléter une expression plus intime, notamment chez l'adolescent :

Cher José,

Je te remercie pour ta lettre bien présentée.

Tu m'as dit que tu aimais la pop-musique, mais avec quel chanteur ?

J'aimerais que tu répondes à mes questions et que tu m'en poses.

Vas-tu danser avec les filles, comme moi, le samedi soir ?

Que veux-tu devenir quand tu sortiras de l'école ?

Moi, je vais bien. Je me réjouis de finir l'école et d'aller en apprentissage. J'ai déjà une place de mécanicien en vue, mais j'ai un peu peur de ne pas suivre les cours professionnels...

Jean-Daniel.

Les phrases sur la pop-musique ont provoqué des entretiens, permis de fixer des opinions, exercé le jugement ; autant de notions prévues au « plan d'étude », mais abordées par le biais de la vie.

A ce propos, il sied de rappeler les expériences — trop rares — réalisées par des classes supérieures dont les correspondances ont stimulé l'apprentissage d'une seconde langue.

Enfin, au bout d'une année, les élèves n'ont plus qu'un désir : rencontrer leurs correspondants. C'est, dans la mesure du possible, une expérience merveilleuse :

Les 2 et 3 juin, nos correspondants de Lausanne sont venus.

Le président de notre coopérative et Monsieur le maire ont fait un discours...

M. Périllat avait amené un âne et quand il a demandé qui voulait monter, nous avons tous levé le doigt et crié.

A midi, chacun a emmené son correspondant lausannois dans sa famille. Je filmais, avec Albert et Christian.

A table, Ulf et Jean-Bernard se sont trompés et ont pris du vin blanc à la place de sirop...

Le soir, nous avons fait une veillée des deux coopératives. Il y avait de très nombreux parents. Bruno a joué de la flûte douce et Alain de la guitare.

Le lendemain, nous sommes allés visiter un alpage de l'« Adroit » ; nous avons mangé sous les sapins. C'est dimanche, il aurait fallu une semaine.

Nous attendons avec impatience d'aller, à notre tour à Lausanne.

Classe du Bouchet (Savoie).

La correspondance scolaire fait appel non seulement aux élèves, mais aussi à leurs parents. Les expériences ont nettement démontré que, dans la mesure où le maître informe les parents, ceux-ci se montrent très collaborants.

Disons, enfin que cette technique entre pour une grande part dans un enseignement vivant de notre langue. Il serait réjouissant que de nombreuses classes de Suisse aient, sur notre territoire, leurs correspondants.

j. r.

EXTRAITS DE LA CHARTE DE L'ÉCOLE MODERNE

1. L'éducation est épanouissement et élévation, et non accumulation de connaissances, dressage ou mise en condition.
2. Nous sommes opposés à tout endoctrinement.
3. Nous rejetons l'illusion d'une éducation qui se suffirait à elle-même, une école hors des grands courants sociaux et politiques qui la conditionnent.
4. L'école de demain sera l'école du travail.
5. L'école sera centrée sur l'enfant ; c'est l'enfant qui, avec notre aide, construit lui-même sa personnalité.

Les principes de la pédagogie Freinet peuvent se résumer en dix points :

1. Avoir une vision juste de l'enfant.
2. Mobiliser l'activité de l'enfant.
3. Être un entraîneur et non un « enseigneur ».
4. Partir des intérêts profonds de l'enfant.
5. Engager l'école en pleine vie.
6. Faire de la classe une vraie communauté enfantine.
7. Unir l'activité manuelle au travail de l'esprit.
8. Développer chez l'enfant les facultés créatrices.
9. Donner à chacun sa mesure.
10. Remplacer la discipline extérieure par une discipline librement consentie.

« Educateur » SPR du 4.4.1959.

INITIATION ARTISTIQUE

Education musicale

COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LES ÉCOLES SUISSES

Le public suisse s'intéressant à la musique s'inquiète du danger croissant que court notre culture musicale. Le mémoire du Conseil suisse de la musique « La musique en Suisse » met en évidence les aspects principaux de ce problème: isolement des artistes contemporains, conditions d'existence de nos orchestres, vieillissement de nos chœurs et difficultés de leur recrutement, décadence du chant choral et recul de la musique pratiquée en famille.

En face de cela se dresse l'influence énorme des mass media dans le domaine musical, lesquelles offrent tout, mais en nivelant par le bas le goût de l'auditeur, en flattant son penchant pour la mode et la facilité. Mais surtout, ces mass media ont enlevé à l'école qui la détenait, l'initiative de l'éducation musicale de la société de demain. Nos enfants s'habituent à l'écoute passive de n'importe quelle sorte de musique, laquelle ne débouche souvent que sur l'instinct et la sensation. C'est pourquoi dans la vie artistique de l'école, il devient de plus en plus difficile d'intéresser les élèves à un travail plus actif dans le cadre d'un enseignement qui vise à une véritable culture populaire.

Les excellents résultats obtenus dans maintes écoles ne doivent pas cacher ce fait que, sous sa forme actuelle, l'enseignement musical scolaire ne peut atteindre les buts qu'il s'était fixés. La plupart des élèves quittent l'école en « analphabètes musicaux », sans répertoire et sans connaître la joie de chanter, sans compréhension approfondie de la musique, sans moyen de jugement en face du flot musical qui aujourd'hui les submerge.

Une des causes de cet état de choses est le manque de sérieux avec lequel cet enseignement est donné. Dans cette branche, chaque maître peut faire, ou ne pas faire ce qui est fixé. Des moyens d'enseignement obligatoires sont utilisés facultativement, des programmes officiels sont peu ou pas suivis. Le manque de coordination conduit à une fâcheuse et irrémédiable dispersion des efforts. De là vient qu'aucune base solide n'est établie, sur laquelle pourrait se construire le degré suivant, de là vient qu'à chaque stade, il faut recommencer et que cet enseignement ne suit pas le développement de l'enfant, de là vient enfin que nos enfants se tournent vers une musique plus attractive et échappent ainsi aux meilleures intentions pédagogiques.

Le but de l'éducation musicale donnée par l'école doit viser à l'épanouissement des facultés de l'élève, par l'audition et par la pratique vocale et instrumentale. L'audition, correctement menée, doit permettre de vivre plus intensément la musique et d'en connaître les formes et les possibilités; par là, elle exerce les capacités de compréhension et de concentration. Le chant et le jeu d'un instrument, eux, font appel à l'activité intérieure, exercent la mémoire, éveillent la joie et développent le sens de la communauté. La constitution d'un répertoire permet en même temps à l'élève d'acquérir les notions techniques indispensables à la pratique de la musique. L'éducation musicale forme aussi le jugement de l'élève et le rend apte à se déterminer en face des multiples sollicitations du courant musical actuel; enfin, elle lui permet d'accéder à la vie culturelle de notre pays. Conséquemment l'objectif premier à atteindre sera de donner à la musique la place qu'elle mérite dans le programme des branches formatrices de notre jeunesse.

L'éducation musicale à l'école est en définitive à la base de toute notre vie musicale. C'est donc vers elle que doivent

tendre les efforts pour une revitalisation de notre culture musicale. Conscientes de cet état de choses, dix-sept organisations musicales suisses, auxquelles viennent s'ajouter l'Association suisse des enseignants et la Société pédagogique romande se sont réunies en un

COMITÉ SUISSE POUR LE RENOUVEAU DE LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

Ce comité désire, en particulier, encourager et soutenir toutes les forces vives disponibles, de même que les autorités responsables dans les efforts qu'elles entreprendront pour une amélioration et une revalorisation de la vie musicale à l'école. Il s'emploiera également à user de son influence sur l'opinion publique.

Il est en outre persuadé qu'une amélioration urgente ne peut être réalisée que par une coordination de toutes les forces. Pour avoir raison de la dispersion actuelle, il propose la création d'un programme cadre pour l'enseignement de la musique en Suisse, qui conduirait de l'entrée à l'école jusqu'à la maturité et prescrirait pour chaque degré le minimum à atteindre.

Ce programme comprendra par exemple l'éducation auditive, la théorie musicale élémentaire, la culture vocale, la pratique du chant sous ses diverses formes, le jeu instrumental et l'improvisation.

La littérature employée devrait puiser au trésor universel des chansons, sans négliger pour autant notre patrimoine et s'adjoindre un matériel thématique, qui servirait à l'initiation musicale proprement dite, ainsi qu'une collection d'exercices de musique contemporaine. Le programme, quant à lui, devra être formulé en des termes si simples que les professeurs et les élèves les plus modestement doués puissent en venir à bout, et laisser le champ libre à l'initiative personnelle visant à un heureux développement de son contenu. Au surplus il sera possible de persévérer dans l'usage de manuels cantonaux ou régionaux.

En relation avec la mise sur pied de ce programme et en accord avec la Conférence intercantonale des directeurs de l'Instruction publique, la Centrale de formation continue de Lucerne et la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, groupe des maîtres de musique, le comité susmentionné a mandaté une **commission de travail** composée de MM. *Edouard Garo, Nyon; Willi Gremlich, Zurich; Dr Rudolf Häusler, Liestal; Toni Muhmenthaler, Berne; Jean-Jacques Rapin, Lausanne; Armin Schibler, Zurich; Dr Alfred Rubeli, Soleure; Edwin Villiger, Schaffhouse.*

Cette commission souhaiterait la collaboration d'un plus large éventail d'enseignants de toute tendance intéressés au problème. Dans un nouveau programme, en effet, il faudrait pouvoir tenir compte de tous les aspects des différents secteurs de la musique pour les unifier si possible. Des groupes de travail ont été constitués dans ce sens.

Le comité s'adresse, par le truchement de **l'appel ci-dessous**, à tout enseignant dont l'activité a trait à la musique et qui pourrait apporter une contribution, de quelle forme qu'elle fût, à un programme unifié, et le prie de s'annoncer. Cette contribution peut revêtir la forme d'une référence à un ouvrage, ou d'un envoi de musique (collection de chansons, de thèmes ou d'exemples touchant à tous les domaines de l'enseignement musical), ou encore d'une inscription personnelle à une tâche donnée à laquelle l'intéressé souhaiterait se vouer. Le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école espère que le public lui réservera un

écho favorable et que le corps enseignant répondra d'un seul mouvement à son appel, car c'est en définitive sur les épaules de ce dernier que repose la responsabilité d'une éducation musicale de notre jeunesse qui soit généreuse et bénéfique.

APPEL A LA COLLABORATION

Le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école, au sein duquel les grandes organisations musicales suisses et les associations d'enseignants sont représentées, projette la mise sur pied d'un programme systématique et coordonné pour l'ensemble de l'enseignement musical en Suisse.

A cet effet, il fait appel à toutes les compétences, qui

sous n'importe quelle forme pourraient prendre part à une telle élaboration, et les prie d'envoyer leur contribution à l'une des adresses ci-dessous au plus tard à fin avril. Le comité espère de la sorte arriver à donner à ce programme une forme qu'éclaireront toutes les tendances exprimées.

Il pense par là redonner à l'enseignement musical suisse un souffle qui le portera vers une plus grande efficacité.

Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école,

Max Diethelm, président

Pour la commission de travail :

Edwin Villiger, Sonnmattstrasse 18, 8200 Schaffhouse.

Willi Gremlich, Hirschgartnerweg 30, 8057 Zurich.

Toni Muhmenthaler, Schmittematt, 3033 Wohlen.

Edouard Garo, rue de la Porcelaine 4, 1260 Nyon.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La lecture du mois

- 1 *Jetant sur mes épaules une lourde pelisse, j'enfilai des bottes appartenant*
- 2 *à je ne sais plus qui ; puis je me traînai du corridor jusqu'au perron où je restai*
- 3 *stupéfait ; la clarté du feu m'aveuglait, j'étais assourdi par les craquements et par*
- 4 *les cris de grand-père, de Grigory et des oncles, effrayé de la conduite de grand-mère :*
- 5 *coiffée d'un sac vide, enveloppée dans une housse, la bonne aieule courait vers*
- 6 *l'atelier en flammes et y pénétrait en clamant :*
- 7 *— L'acide, imbéciles ! L'acide qui va faire explosion !*
- 8 *— Grigory, pleurnichait grand-père, retiens-la, sinon elle est perdue !*
- 9 *Mais grand-mère revenait déjà, toute fumante ; elle hochait la tête, courbait le dos*
- 10 *et portait à bras tendus une énorme bonbonne pleine d'acide.*
- 11 *— Père, fais sortir les chevaux ! ordonna-t-elle en toussant et en râlant. Enlevez-moi*
- 12 *cette housse, vous ne voyez donc pas qu'elle flambe ?*
- 13 *Grigory lui arracha des épaules la housse qui brûlait en effet ; et, se courbant en*
- 14 *deux, il se mit à lancer à l'intérieur de l'atelier de grandes pelletées de neige.*
- 15 *L'oncle sautillait autour de lui, une hache à la main ; grand-père jetait de la neige*
- 16 *sur sa femme qui, après avoir mis la bonbonne en sûreté, se précipita sur le portail.*
- 17 *Elle l'ouvrit, et, saluant les gens qui accouraient de toutes parts, elle leur dit :*
- 18 *— C'est le hangar qu'il faut protéger, voisins ! Si le feu atteint le hangar et le*
- 19 *fenil, tous nos bâtiments grilleront et ceux du voisinage aussi ! Abattez le toit et*
- 20 *jetez le foin dans le jardin. Grigory, lance plus haut ; inutile d'entasser la neige*
- 21 *par terre ! Jacob, ne perds pas de temps, donne des haches et des pelles à tout le*
- 22 *monde ! Voisins, venez à notre aide, que Dieu soit avec nous !*
- 23 *Grand-mère était aussi intéressante que l'incendie ; toute noire et éclairée*
- 24 *par la flamme qui semblait la pourchasser, elle allait et venait dans la cour ; elle*
- 25 *était partout, elle voyait tout, elle dirigeait tout.*
- 26 *Charap, le cheval, survint au galop ; il se redressa sur ses pieds de*
- 27 *derrière et le feu donna dans ses grands yeux qui lancèrent un éclair rouge. Alors*
- 28 *l'animal, reposant les sabots à terre, se mit à hennir et grand-père, affolé, lâchant*
- 29 *la bride, fit un bond de côté et cria :*
- 30 *— Mère, retiens-le !*
- 31 *Elle se jeta sous les pieds de la bête cabrée et se plaça les bras en croix devant elle.*
- 32 *Charap poussa un gémissement plaintif et tendit le cou en louchant vers la flamme.*
- 33 *— N'aie donc pas peur ! proféra grand-mère d'une voix mâle.*
- 34 *Et, tout en lui tapotant le cou, elle saisit la bride et continua :*
- 35 *— Crois-tu que je te laisserai ici ! Ah ! gros nigaud... petite souris...*
- 36 *Et la « petite souris », trois fois plus grosse qu'elle, la suivit*
- 37 *docilement jusqu'au portail.*

Maxime Gorki

« Ma Vie d'Enfant »

Traduit par Serge Persky (Guilde du livre).



Dessin de Françoise Meylan, 11 ans.

QUESTIONNAIRE

1. A quel spectacle l'auteur — un garçon de dix ans, à l'époque — assiste-t-il ?
2. Qu'est-ce qui captive au plus haut point cet enfant ? (deux réponses).
3. Quelles circonstances rendent cet incendie encore plus terrible que tout autre ?
4. Que pensez-vous des personnages masculins ?
5. Quelles expressions nous montrent leur désarroi ?
6. Ces personnages et Charap ont un point commun ; lequel ?
7. Cependant, grand-mère éprouve à leur égard des sentiments très différents. Lesquels ? et pourquoi ?
8. De la personne de grand-mère, que nous montre surtout Gorki ?
9. Quelle phrase nous la résume toute ?
10. Dégageons du texte le caractère de l'aïeule : elle est . . . , . . . , . . .
11. Qu'admire-t-on, que respecte-t-on en elle ?
12. Quel proverbe met-elle en pratique ?
13. Sommes-nous émus en assistant à cet incendie ? Pourquoi ?
14. Dans ce récit, le sourire ne perd pas tous ses droits ; aux dépens de qui ?

FAMILLES DE MOTS

Bête : un wagon à . . . , un air . . . , un moucheron est une . . .

Pâte : le . . . prêche, le petit . . . Jeannot, les brebis . . .
Vêtement : je suspends ma . . . , ou mon . . . au . . .
Fête : le . . . de Montreux, le roi donne un grand . . . , tu . . . avec des amis.
Pâte : une . . . pour la toux, des . . . pour le dessin.
Goût : nous . . . du moût, une sensation . . . , je m'appelle . . . !

POUR LE MAÎTRE

Cette page de Gorki comporte, en définitive, deux textes qui se complètent. Elle aurait très bien pu s'achever à la ligne 25 sur le jugement de l'auteur. Cependant, il nous a semblé regrettable d'amputer ce texte de sa fin, qui nous apporte un utile complément au portrait de la grand-mère.

Le maître ne se fera donc pas de scrupules à ne fouiller que la première partie du texte. S'il n'a que de petits élèves, rien ne l'empêche de n'étudier que les lignes 26 à 37.

Mais l'intérêt de ce morceau réside avant tout dans le portrait psychologique de la mère-grand. Il sera donc intéressant, au cours de la lecture fouillée qui suivra le dépouillement du questionnaire, de déterminer :

1. les qualités
2. les sentiments de l'aïeule.

On fera ressortir sa maîtrise de soi, qualité la plus évidente, son énergie, sa prudence (ou prévoyance), son courage, son altruisme, autres qualités ou sentiments dominants.

On notera ce qui, dans le texte, se rapporte à ces éléments, à savoir : quelles attitudes ? quels gestes ? quels actes ? quelles paroles ? quelles expressions ?

On ne négligera pas l'importance que revêt, par opposition, l'attitude plutôt falote des mâles du clan !

Gorki dit ailleurs de sa grand-mère : « Sa personne tout entière était sombre, mais comme éclairée du dedans ; et à travers ses yeux, son être intérieur brillait d'une lumière chaude, joyeuse et jamais éteinte. »

Si nous parvenons à le **faire sentir** à nos élèves, nous aurons atteint notre objectif.

VOCABULAIRE

1. Observe ces mots du texte : traînai, brûlait, sûreté, bâtiments, lâchant, côté, bête, mâle ; en quoi se ressemblent-ils ?
 L'accent circonflexe a été introduit dans notre langue au XVI^e siècle pour marquer, entre autres, **la suppression d'un s** à l'intérieur d'un mot.
 Ainsi, on écrivait autrefois brusler, bastir, coste, beste, et masle au lieu de Tu retrouveras encore ce s dans les familles de mots suivantes (voir page de l'élève).
2. Détectives, en piste ! Lequel retrouvera la trace du circonflexe ?
 Un saut costal : la . . . , le . . .
 Du pain croustillant : la . . . , le . . .
 L'hospice : l' . . . l' . . . l' . . .
 L'arrestation : . . .
 Une connaissance : . . .
 Un vieux castel : . . .
 Le vilain reçoit la bastonnade : . . .
 Le paquebot accoste : . . .
 Une naissance : . . .
 La croissance : . . .
3. Comparons ! Que signifient ces mots d'italien ?
 l'asino : . . .
 l'isola : . . .

la testa :

Que remarques-tu d'intéressant à ce propos ?

COMPOSITION

A défaut d'un plan, pas très facile à établir ici, les plus grands élèves tenteront de mettre en évidence les éléments principaux qui composent ce texte.

1. **L'incendie** : évocation très brève de l'atmosphère qui règne.
2. **Les personnages** : l'auteur se borne à décrire leurs actes :
 - a) ceux du personnage principal, efficace, admirable de sang-froid ;
 - b) ceux des comparses, en plein désarroi.
3. **Leurs paroles** : le discours direct, ici, suscite l'action, la commente, exprime certains sentiments.

4. **Conclusion** : (lignes 23 à 25) : l'auteur y résume le portrait.

En s'inspirant de ce canevas établi en commun, les élèves pourront :

- tracer le portrait d'un membre de leur famille, au travers d'un événement de sa vie quotidienne ;
- idem, mais au travers d'un événement insolite ou exceptionnel ;
- dans une situation à définir, camper le portrait d'un distrait (d'un paresseux, d'un timide, d'un insolent, d'un bon vivant, d'un boute-en-train, d'un contestataire).

Le texte et l'exercice « Familles de mots » font l'objet d'un tirage à part que l'on peut se procurer chez M. J.-P. Duperrex, ch. Tour-Grise 25, 1007 Lausanne, au prix de 15 centimes l'exemplaire. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles à chaque parution (10 centimes l'exemplaire).

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La page des maîtresses enfantines

POUSSIN ET CHARRETTE

Fournitures :

Laine jaune, restes de peloton

1/4 bouchon

Carte pour roues et pompons environ 40 × 8 cm

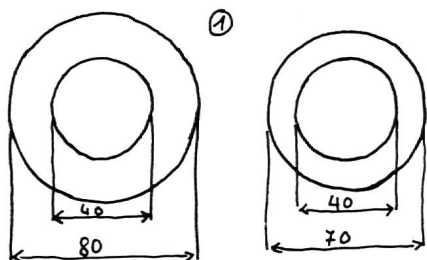
2 clous de girofle pour les yeux

2 cure-dents

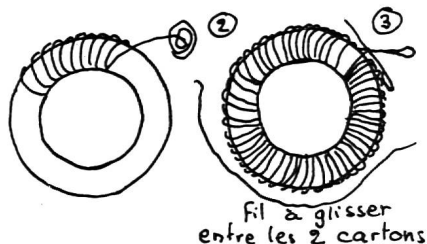
Coton

1 gobelet tam-tam ou yoghourt

1. Découper les cercles évidés selon **fig. 1** (2 grands et 2 petits).



2. Prendre de petits pelotons de laine et passer celle-ci tout autour des cercles réunis deux à deux **fig. 2**.

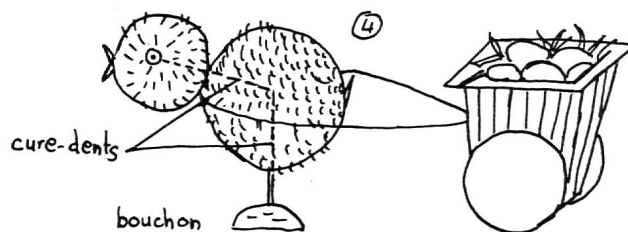


3. Glisser les ciseaux entre les deux cartons **fig. 3**. Couper les brins de laine. Glisser un fil solide entre les cartons et attacher solidement.

Quelques idées pour Pâques

Il ne reste plus qu'à égaliser les brins de laine aux ciseaux.

4. Mettre de la colle aux deux extrémités des cure-dents et piquer les pelotons selon **schéma 4**. Celui qui représente les pattes est piqué dans un quart de bouchon.



5. Découper 2 roues de 5 cm ϕ , les coller de chaque côté du gobelet. Décorer la charrette et les roues, découper et coller un petit bec et une queue au poussin, placer les deux clous de girofle pour les yeux. Les attelles seront faites d'un brin de raphia.

On peut simplifier le modèle du poussin en recouvrant le carton avec de la ouate jaune.

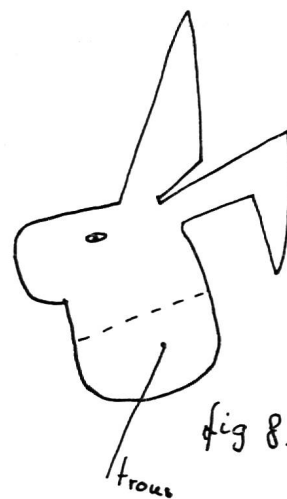
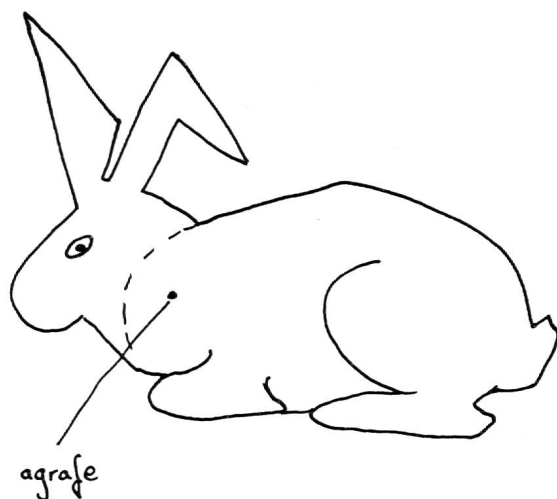
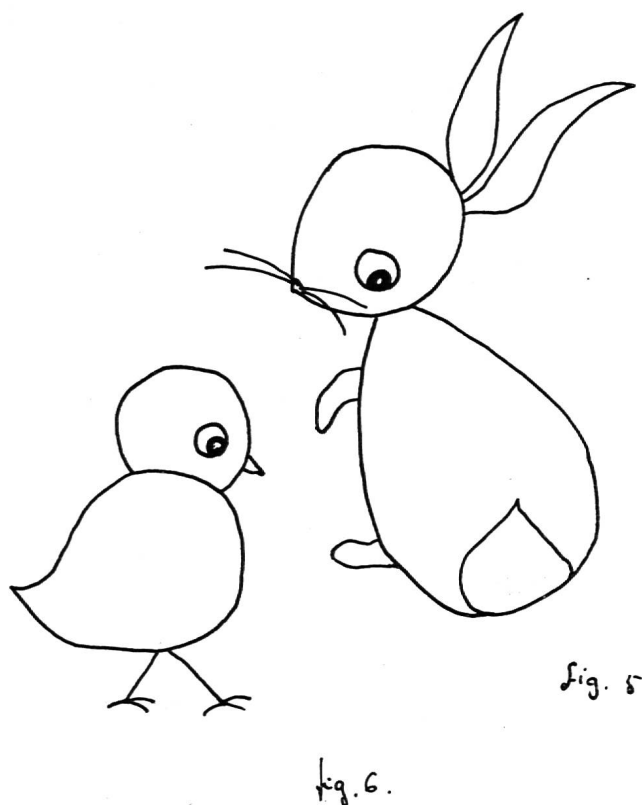
Marianne Meylan

UN PETIT LAPIN EN COTON (ouate)

Dessiner le lapin **fig. 5** — l'enduire de colle — le recouvrir de coton, blanc pour le corps, rose pour les oreilles, la queue et le bout des pattes. L'œil sera fait en feutrine ainsi que la bouche tandis que les moustaches seront faites d'un fil noir rigide.

On pourra y ajouter une hotte pleine d'œufs soit en feutrine, soit en papier. Quelques brins de paille pourront représenter l'herbe ou le chemin.

On peut faire de la même manière ce joli poussin **fig. 6**, tout jaune avec un œil rond noir et un bec pointu orange.



UN LAPIN QUI DIT BONJOUR

Dans un carton léger ou un papier bristol épais, découper le corps du lapin selon le modèle **fig. 7** et la tête **fig. 8**. Faire un trou aux points indiqués — plier le corps après l'avoir peint ou colorié — glisser la tête peinte ou coloriée entre les 2 parties du corps — fixer le tout par une agrafe parisienne.

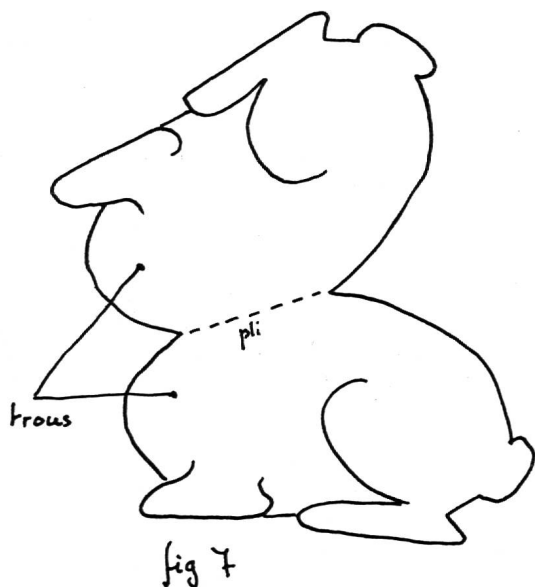
Notre lapin pourra ainsi incliner sa tête pour un petit signe amical.

Marinette Oswald

Avant-printemps

*Le merle a sifflé trois fois dans la brise
 Corbeau a crié trois fois dans le vent
 Grand Vent jouant avec la brise
 Bientôt, bientôt c'est le printemps*

MLM



Nous devons oublier ce que nous savons et nous replacer comme de petits enfants en face de la nature. Car il est du règne de la nature comme du royaume des cieux, il faut redevenir enfant pour y entrer. C'est par le contact immédiat avec la création et par l'observation attentive des faits et des phénomènes naturels, et non au moyen d'axiomes et d'hypothèses, que le naturaliste doit s'élever à la connaissance de l'ordre et des lois qui règnent dans la nature.

François Bacon (1561-1626)

Les moindres et les plus sensibles impressions que nous prenons dès notre enfance ont des conséquences très importantes et de longue durée...

Les idées ne peuvent être excitées dans l'esprit des enfants par le son des paroles, mais par les choses elles-mêmes ou par leurs images.

Locke (1632-1704)


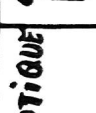


Relève des prix

Va au marché. Promène-toi dans les magasins. Jette un coup d'œil à l'étalage des épiciers. Regarde bien quand tu iras faire les courses et note les prix de quelques articles.

Nous te proposons par exemple :

1 litre d'huile d'olive, 1 litre d'huile d'arachide, 1 kg de pommes, 1 kg d'oranges, 1 paquet de biscuits, 1 kg de viande, 1 café crème pris dans un café, 1 œuf ; mais tu peux choisir d'autres produits ou compléter cette liste. Pour bien faire, il faudrait que tu puisses noter le prix de chacun de ces produits dans plusieurs boutiques différentes, en plusieurs jours différents. Le mieux serait de travailler en équipes, avec plusieurs camarades, pour vous répartir les boutiques.

Avec les prix que tu as relevés, complète ce tableau :

| NOM DU PRODUIT ET QUANTITÉ | BOUTIQUE | BOUTIQUE | LE PRIX | LE PRIX |
|----------------------------|---|---|---|---|
| 1 LITRE D'HUILE D'OLIVE |  |  |  |  |

Si tu n'as pas la place sur ce tableau, fais un tableau analogue, bien proprement, sur une grande feuille de papier.

Regarde bien le tableau que tu as dressé.

Est-ce que le litre d'huile d'olive coûte le même prix que le litre d'huile d'arachide ?

Est-ce que le kilo de pommes que tu as acheté (ou dont tu as noté le prix) coûte le même prix partout et tous les jours ?

Est-ce que tous tes paquets de biscuits coûtent le même prix ?

Pose d'autres questions du même genre en regardant le tableau. Réponds à mes questions et aux tiennes.

Essaie maintenant de répondre à cette question difficile :

Pourquoi ces différences de prix ?

Il y a beaucoup de réponses possibles, selon les cas, et quelquefois pas de réponse. Pose la question autour de toi, à tes camarades, à tes parents ; peut-être à l'épicier. Discutes-en avec tes camarades.

Le carnet de comptes

As-tu de l'argent de poche ? Si oui, achète un petit carnet ou un cahier ordinaire.

Note sur la première page combien tu as d'argent en caisse.

Note chaque jour ce que tu dépenses et, si tu reçois quelque chose, ce que tu reçois.

Fais, chaque jour, le total de tes dépenses.

Fais, chaque semaine, le bilan :

● ce que tu as dépensé dans la semaine ;

● ce que tu as reçu ; ● ce qui te reste en caisse.

Si tu n'as rien oublié de marquer, si tes poches ne sont pas trouées, si personne n'a glissé ou « chipé » une pièce de 1 franc dans ta poche sans te le dire, tu dois trouver la même chose sur ton cahier et dans ton « trésor ».

Chaque mois, tu peux récapituler ce que tu as dépensé et te demander si tu as bien dépensé ton argent.

Tu te rendras peut-être compte que tu as dépensé beaucoup d'argent pour des choses qui n'en valaient pas la peine.

C'est le moment de prendre des décisions pour le mois prochain.

UN PETIT TABLEAU

Fais la liste de quelques objets dont tu as envie et que tu ne peux pas acheter aujourd'hui parce que tu n'as pas assez d'argent.

Fais la liste de quelques choses pas chères du tout mais que tu achètes très souvent (par exemple un chewing gum, une glace) ou pas très chères, mais que tu achètes assez souvent (par exemple une place de cinéma). Et calcule, par exemple, combien de chewing gum ou de glaces, il faut pour acheter un appareil photo :

Un appareil photo à 50 francs = 50 glaces à 1 franc.

Dresse un petit tableau de ce genre avec d'un côté la liste des objets chers dont tu as envie, de l'autre celle des choses pas chères que tu achètes souvent.

Tes parents ont peut-être un carnet de comptes. Peut-être pourront-ils te le montrer ? Tu y verras comment l'argent file vite...

TU AS NOTÉ TES DÉPENSES DU MOIS

Essaie de voir ce que tu aurais supprimé si tu avais dû dépenser 5 francs de moins, ou 10 francs de moins.

Qu'aurais-tu fait si tu avais eu 10 francs de plus ? 50 francs de plus ?

Si tu n'as pas d'argent de poche

Tu as de la chance !
 Tu n'as pas de soucis à te faire pour bien dépenser ton argent ou ne pas le perdre.
 Tu n'as pas besoin de faire des soustractions et des additions. Et mieux que les autres tu sais sans doute apprécier les **plaisirs gratuits**.

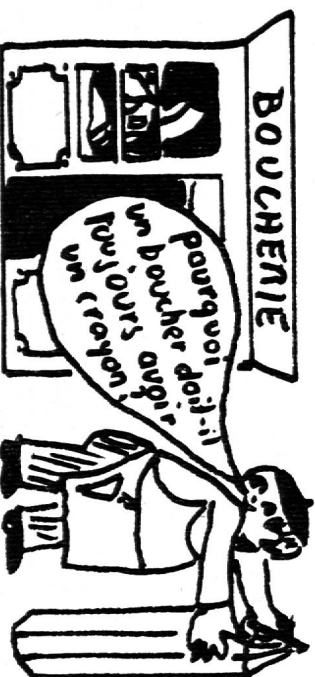
Il y en a beaucoup :

- boire un verre d'eau fraîche quand il fait chaud ;
- regarder le soleil se lever ou se coucher ;
- écouter le chant des oiseaux ;
- courir, sauter, danser, chanter, raconter des histoires, bavarder avec des amis.



A toi de compléter cette liste.

Devinette



Réponse fiche 15.

J'ai acheté pour cinq minutes de pain et une heure de viande

Ce que je viens de dire te paraît peut-être bizarre.

D'habitude on dit : j'ai acheté pour 50 centimes de pain, ou j'ai acheté une livre de pain ou un kilo de viande, etc. Mais pour payer ce kilo de viande, pour trouver 50 centimes ou 5 francs, il a fallu que je travaille un certain nombre de minutes. Cela dépend de mon salaire. Pour voir vraiment ce que coûtent les choses, on peut très bien s'amuser à calculer leur prix en heures ou en minutes de travail.

Amuse-toi à ce petit jeu.

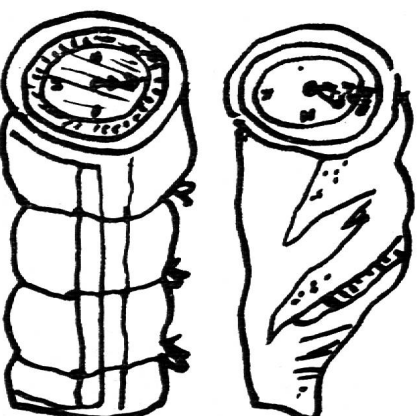
Cherche d'abord à te renseigner.

Combien gagne en une heure :

Un manoeuvre, un maçon, un ouvrier d'usine, une femme de ménage, une dactylo, un chauffeur, etc.

Tu pourrais t'amuser à faire ici un petit tableau, comme tu l'as fait sur la fiche 1 pour les prix de l'huile ou de la viande. Le salaire est bien un prix ; c'est le prix de l'heure de travail. Là aussi, tu verrais qu'il y a beaucoup de différences. Même pour un ouvrier qui fait le même métier et a la même qualification. Là aussi, tu pourrais te demander pourquoi les salaires sont différents.

Mais c'est plus difficile de savoir ce que gagnent les gens. Chez l'épicier, tu vois les prix affichés sur une étiquette. Mais les gens que tu croises dans la rue n'ont pas d'étiquette de prix accrochée à leur veste. Ils ont seulement une feuille de paye où ce qu'ils gagnent à l'heure ou au mois est marqué. Mais cette feuille de paye est cachée dans leur portefeuille et je ne sais pas s'ils voudront te la montrer.



5

Demande à tes parents, à tes grands-parents

s'ils s'en souviennent, combien coûtait le pain, un croissant, 1 kg d'oranges, 1 kg de viande, ou d'autres choses :
 il y a 5 ans,
 il y a 10 ans,
 il y a 20, 50 ou 70 ans.



Qu'en penses-tu ?

Presque tous les prix ont beaucoup changé. Parce que c'est la valeur de l'argent qui a changé. Mais certains prix ont augmenté plus ou moins que d'autres. Par exemple, autrefois, les oranges en Suisse étaient rares et chères. Maintenant les transports sont faciles ; on produit beaucoup d'oranges en Italie, en Espagne, etc., et l'on peut avoir des oranges pour pas cher. De même, les premiers stylos à bille étaient très chers parce qu'il y en avait très peu. Maintenant qu'on peut en fabriquer de très grandes quantités et qu'on sait mieux les faire, on peut les vendre bien meilleur marché.

Devinette

Connais-tu le poids du pain que tu achètes tous les jours ?

Je n'en suis pas sûr.
 La prochaine fois, demande-le chez le boulanger. Ce n'est pas toujours affiché sur les étagères où le pain est rangé.
 Tu peux t'amuser à calculer le prix au kilo des différents types de pain.

6

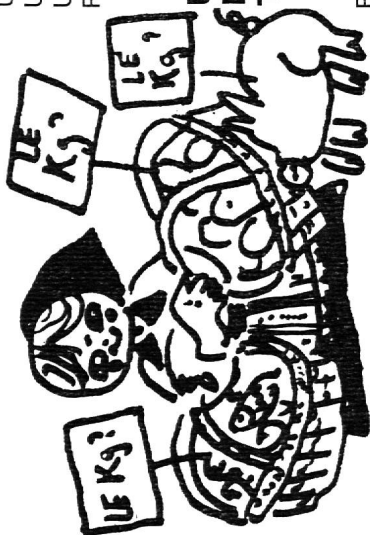
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les prix des chaussures relevés dans une vitrine.
 Est-ce que tu remarques quelque chose ?
 Si tu ne remarques rien va voir fiche 15.

| | | | |
|-------|-------|-------|-------|
| 49,90 | 45,90 | 39,95 | 49,90 |
| 35,95 | 35,95 | 37,95 | 39,95 |
| 36,95 | 36,95 | 36,95 | 32,95 |
| 39,95 | 46,95 | 39,95 | 34,95 |
| 49,95 | 37,95 | 31,95 | 37,95 |
| 39,95 | 38,95 | 33,95 | 48,90 |
| 49,95 | 49,90 | 47,90 | 37,95 |

COMBIEN COÛTE ?

Un kilo de poisson ?
 Un kilo de viande ?
 Un kilo d'œufs ?
 Réponse fiche 15.

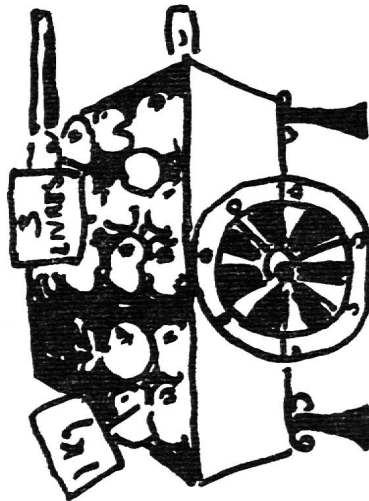


UN PREMIER PROBLÈME TRÈS SIMPLE

Si 1 kg de pommes coûte Fr. 2.—, combien coûteront :
 3 livres de pommes,
 50 kg de pommes.
 Même si tu as su faire ce problème va voir la solution fiche 16.

DEUXIÈME PROBLÈME TRÈS SIMPLE

Si un litre d'huile coûte Fr. 3.10, combien coûtera un demi-litre d'huile ?
 Problème très simple, mais regarde quand même la solution fiche 16.



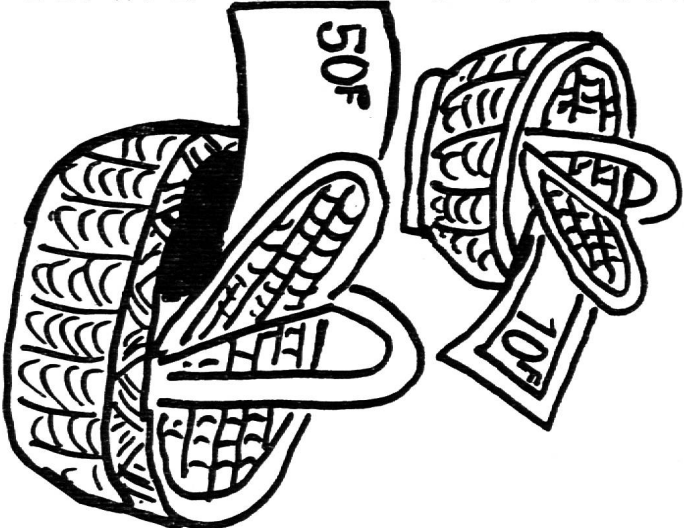
**Que peut-on acheter avec un billet de 10 fr. ?
Avec un billet de 50 fr. ?**

7

Je suppose qu'on t'ait fait cadeau d'un billet de 10 francs. Essaie de voir ce que tu peux acheter avec ce billet. Soit un seul objet qui coûte 10 francs, soit plusieurs choses qui, ensemble, coûtent 10 francs. Essaie de trouver le plus de solutions possibles.

Pour t'aider, regarde le prix des choses dans les vitrines, ou, c'est plus commode encore, prends pour faire cela un catalogue de vente par correspondance.

Amuse-toi à faire cela aussi pour un billet de 50 francs. Fais de même en cherchant non pas des choses pour toi, mais des choses que tu pourrais offrir à ta maman ou à ton papa.



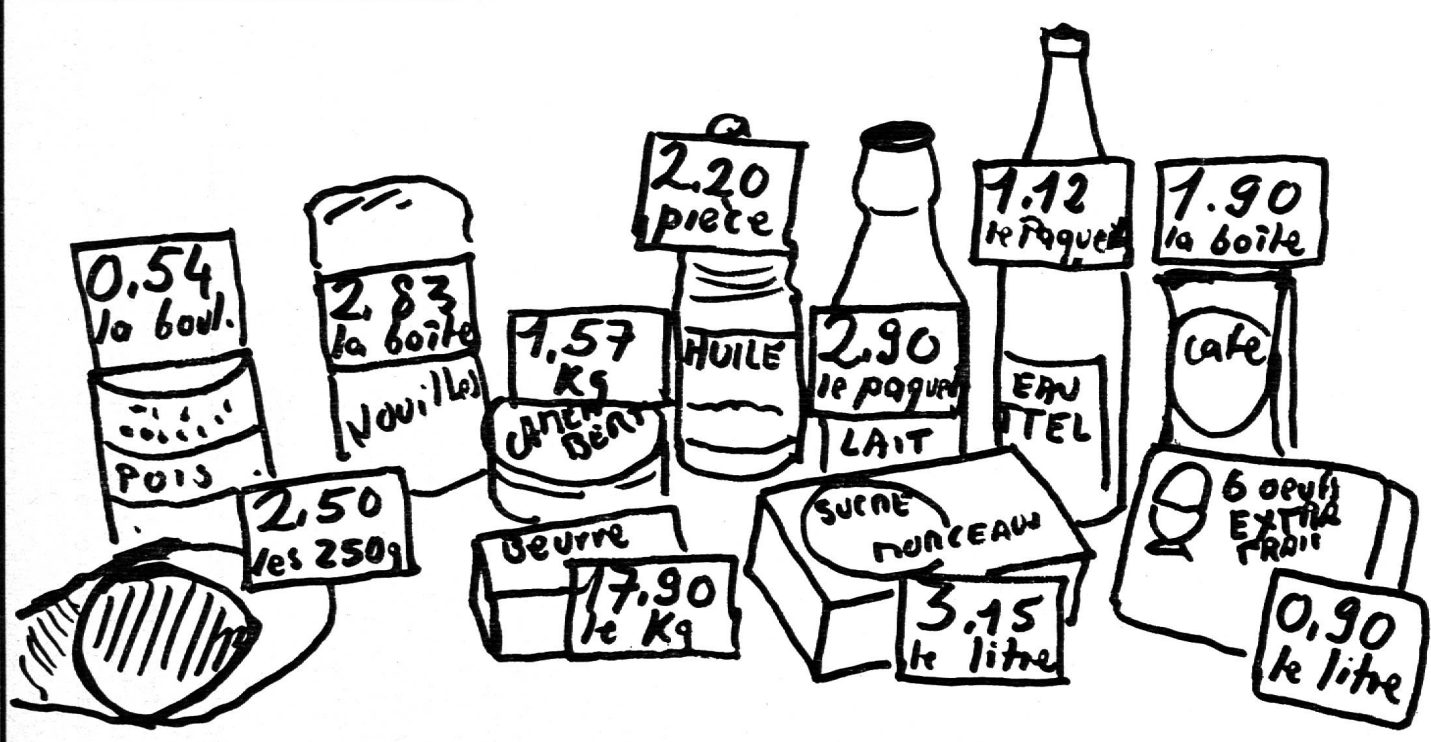
Et si je te donne seulement une pièce de 1 franc, que pourras-tu acheter ? Pas grand-chose peut-être. Plus que tu ne penses sans doute. En cherchant bien. Qui arrivera à trouver la liste la plus longue ?

Et avec 1 fr. ?



Devinette

Mon ami Pierre est arrivé chez moi avec un paquet de biscuits et m'a dit : j'ai fait une bonne affaire. Ils vendaient huit biscuits pour le prix de six. C'était marqué sur la réclame. Crois-tu que Pierre a vraiment fait une bonne affaire ? Réponse fiche 15.

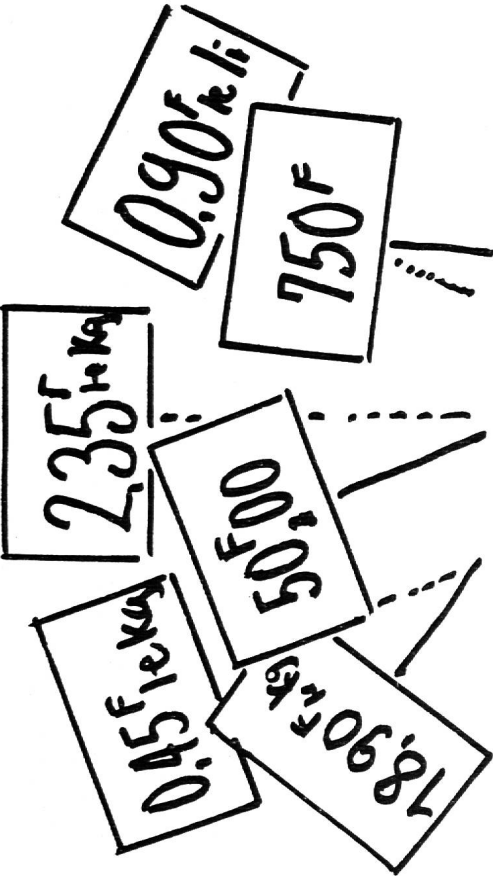


Regarde bien cette vitrine


Il y a des prix qui ne vont sûrement pas. Sauras-tu les trouver et mettre chaque étiquette à la bonne place ?

8

Voici des étiquettes de prix



Trouve et dessine des articles pour lesquels elles peuvent convenir.

REALISEZ VOTRE RÊVE
 Devenez propriétaire 
à LES FORÊSTIÈRES
 à X.... 10km de la ville
EN BORDURE DE FORÊT
PARKING - JEU
VENTURE - DISTRACTION

CALME DETENTE ABSOLUS
 4 pièces BAINS - CUISINE 1000 m²
AVEC SEULEMENT 8000 COMPTANT
 VISITEZ CREDIT 200 NOIS
REALISATION [AVIS] UNIQUE

Regarde cette annonce

Combien coûte cet appartement?
 (Réponse fiche 15.)

A qui lira le plus vite

| | | |
|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| PETITS POIS 1,95 F | PETITS POIS 1,70 F | PILCHARD 1,25 F |
| LAIT CONDENSE THER 1,20 F | LAIT CONDENSE THER 0,85 | THON 1,90 F |
| CONFITURE 1,60 F | BISCUITS 0,70 F | VIN. ROCHER 1,50 F |
| VIN D'OUX 5,70 F | BAS NYLON 1,00 F | SLIP 3,25 F |
| LAQUE 3,50 F | GANTS 2,00 F | PAPIER 1,60 F |
| LESSIVE 17,50 F | OIGNONS 2,00 F | COUVERTURE 70,00 F |

imbattables!

Regarde cette page et réponds aux six questions suivantes :

- Qu'est-ce qui, sur cette page, coûte le plus cher ?
 - Qu'est-ce qui coûte le moins cher ?
 - Combien y a-t-il d'articles qui coûtent entre Fr. 1.50 et Fr. 3.50 ?
 - Y a-t-il un article qui coûte juste deux fois plus qu'un autre ?
 - Combien y a-t-il de choses qui se mangent ou se boivent ?
 - Combien y a-t-il d'aliments pour lesquels le prix est donné, mais pas le poids ?
- C'est un jeu à jouer à plusieurs. Chacun prend sa feuille, et c'est à qui répondra le plus vite aux questions. On peut aussi s'amuser à poser d'autres questions du même genre et à recommencer le jeu. Combien de questions sauras-tu poser ?

De ces deux plaques de chocolat, laquelle choisiras-tu ?



Si tu as choisi celle qui te paraissait la plus grande, regarde les poids marqués. Il n'y a pas plus de chocolat dans la plaque qui paraît plus grande !

Si tu as l'occasion d'acheter des biscuits ou des biscottes, essaie de voir si tu peux trouver lesquels sont le moins cher (prix au kg).

Tu verras que ce n'est pas facile, et que c'est même quelquefois impossible sans balance car le poids n'est pas toujours marqué.

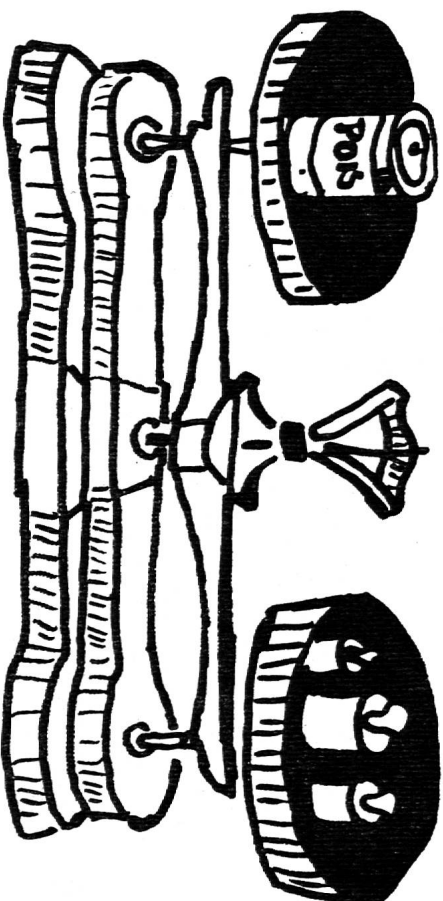
Quand il est marqué, il est très variable : 125 g, 100 g, 225 g, 250 g, 340 g, etc.

Ce n'est pas facile de comparer.

Ce serait plus facile si tous les paquets avaient des poids simples (par exemple 500 g, 250 g, 125 g).

Connais-tu des produits pour lesquels les paquets ont tous des poids simples ? Essaie d'en trouver.

Poids-pois



Réponds à mes questions sans regarder nulle part, et sans demander à personne :

- Quel poids de petits pois y a-t-il dans une « grande » boîte de petits pois ?
- Dans une petite boîte ?
- Quel poids de sardines y a-t-il dans une boîte de sardines ?
- Quel poids de haricots verts dans une boîte de conserves de haricots verts ?

Regarde maintenant les boîtes de conserves que tu as chez toi. Le poids est marqué dessus.

Le « poids net » c'est le poids de ce qu'il y a dans la boîte.

Le « poids net égoutté » c'est le poids des légumes sans le jus.

Si tu as une balance, tu peux t'amuser à peser :

- la boîte pleine,
- la boîte vide.

La différence te donne le poids net.

Pour le poids net égoutté c'est beaucoup plus difficile de le mesurer exactement, parce que cela dépend de la façon dont on laisse égoutter les légumes.

Si tu as une balance, prends une, deux ou trois pommes.

Pèse-les avant et après les avoir épluchées.

Fais la même chose avec d'autres fruits.

Pèse les poireaux au moment de les ramener du marché, puis après les avoir épluchés et lavés.

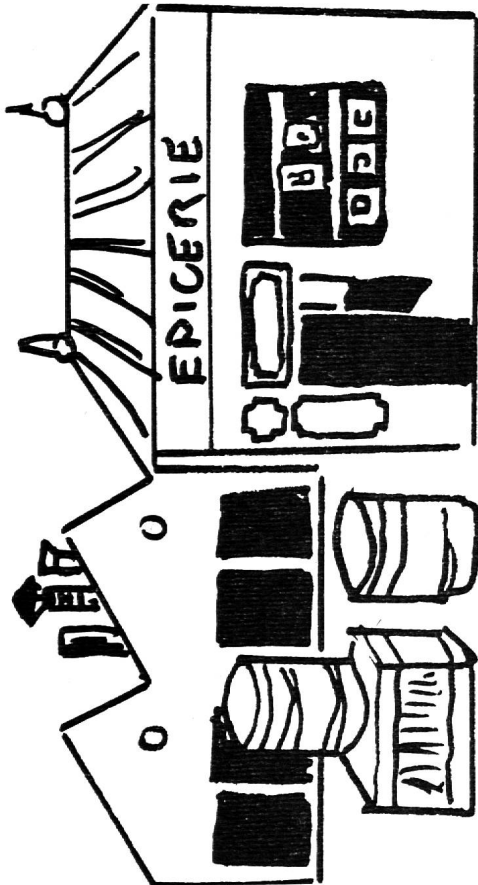
Fais la même chose avec d'autres légumes.

Pèse un camembert avec sa croûte, puis sans sa croûte.

Tu verras que les déchets sont souvent importants, mais différents suivant les cas.

Quand on compare le prix du kilo de différents fruits ou légumes, il faut y penser.

Deux questions dont la réponse est moins simple qu'il n'y paraît



I. Pour fabriquer un produit, il faut dépenser de l'argent : acheter des matières premières, payer les ouvriers, l'électricité pour faire marcher les machines, etc.

Pour le vendre, il faut encore dépenser de l'argent : frais de transports, location et entretien du magasin, salaire du vendeur, etc.

Peut-on vendre un produit moins cher qu'il n'a coûté à produire ?
II. Un consommateur peut-il dépenser plus d'argent qu'il n'en gagne ?

Discute de ces questions avec des camarades.

Regarde les factures

As-tu déjà vu des factures ?

Demande à tes parents s'ils en ont, qu'ils peuvent te montrer. Cherche le prix à payer.






Essaie de comprendre le tout.

Il se peut que tu ne comprennes pas tout et même que tes parents ne puissent pas tout expliquer.

Il peut, sur certaines factures, y avoir des choses difficiles que seuls les comptables connaissent.

Mais si tu commences dès maintenant à regarder attentivement des factures, tu sauras ensuite te débrouiller bien mieux que beaucoup de personnes.

Voici un tableau de prix qui a paru dans le journal

| | | | | |
|--|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
| HUILE ARACHIDE 1 LITRE | BEURRE 250g | SUCRE MOUCHE 1 Kilo | LAIT 1 LITRE | TABLETS 250 g |
| 3,10 F | 2,55 F | 1,44 F | 0,85 F | 0,55 F |

Quel est dans ce tableau l'aliment le moins cher ?

Quel est le plus cher ?

Si tu compares le prix du lait en poudre et le prix du lait en bouteilles, le prix du café soluble, il vaut mieux ne pas comparer les prix au kilo ou au litre au moment de l'achat, mais le prix du café nécessaire pour faire une tasse, le prix du litre de lait en bouteille et le prix de la quantité de poudre de lait qu'il faut pour reconstituer un litre de lait.

Ce que je viens de te dire n'est pas toujours vrai.

Si tu veux comparer des prix, compare-les pour des quantités égales.

Sans tenir compte des quantités.

Le moins cher, c'est les pâtes.

Le plus cher, c'est l'huile.

Peut-être as-tu répondu :

Le moins cher, c'est le lait.

Le plus cher, c'est le beurre.

réponses

Le boucher

Parce qu'il doit inscrire sur le papier le nom du morceau (en abrégé s'il le veut), le poids, le prix.

La vitrine de chaussures

Si tu n'as rien remarqué cherche quels sont les prix qui font presque 40 francs ou presque 50 francs.

Tu constates que c'est le cas de presque tous. Fr. 39,95, c'est Fr. 40.— moins cinq centimes ! Pourquoi ces prix ? Parce que quand le client lit Fr. 39,95, il prononce d'abord trente-neuf, ne pense pas à ce qu'il y a derrière, et oublie que ça fait en vérité quarante ou à peu près. Ça lui paraît moins cher.

Combien coûte ?

Je te laisse regarder dans les boutiques pour répondre aux deux premières questions.

Tu verras que, selon le type de poisson et selon les jours, le prix du poisson varie beaucoup. De même le prix de la viande varie selon les morceaux.

Pour les œufs, tu vas dire qu'on ne les vend pas au kilo. Mais ça ne t'empêche pas de calculer le prix au kilo des œufs.

Pour cela, pèse un œuf. Si tu n'as pas de balance, prends 50 g pour un œuf. C'est le poids d'un œuf moyen.

Combien coûte cet appartement ?

Tu ne peux pas le savoir exactement. Il faudra se renseigner auprès de celui qui a passé l'annonce.

L'appartement vendu « avec 8000 francs » peut coûter 50 000 francs. Fais attention aux annonces qui t'offrent quelque chose pour 50 francs comptant seulement.

Regarde bien ce qu'il y a à payer ensuite, et combien cela fait en tout.

Les biscuits de Pierre

Ce n'est pas sûr du tout. Il se peut que les nouveaux biscuits soient plus petits que les anciens.

Un jour, j'ai vu cette réclame et comparé les prix :

Les six biscuits pesaient au total 190 grammes.

Les huit biscuits vendus « pour le prix de six » ne pesaient à eux huit que 175 grammes.

réponses

Solution du premier problème

Voici ta solution :

Si un kilo de pommes coûte 2 francs, une livre coûtera 1 franc et trois livres coûteront 3 francs. 50 kg coûteront $2 \times 50 = 100$ francs. Cette solution est bonne.

Mais va voir les prix sur un marché, quelquefois tu verras affiché, par exemple :

Pommes, le kilo : 2 francs.

Les trois livres : Fr. 2,75.

De même si tu achètes des pommes en gros, par 50 ou 100 kilos, on te fera, probablement, un prix au kilo moins élevé que quand tu en achètes un kilo.

C'est normal. Quand un commerçant vend ses pommes cinquante kilos par cinquante kilos, cela va beaucoup plus vite pour lui. Il y gagne du temps. Il peut vendre plus de pommes dans sa journée. Il se débarrasse de sa marchandise et ne risque pas de la voir pourrir dans sa boutique. Comme il en vend plus, en perd moins, il peut se contenter d'un plus petit bénéfice sur chaque kilo vendu.

De même, imagine une ménagère qui voulait acheter un kilo de pommes. En regardant l'affiche du marchand de fruits, elle se dit : tiens, ça revient moins cher en achetant trois livres d'un coup. Ça fait l'affaire du commerçant qui vendra plus de pommes. Ça fait souvent l'affaire de la ménagère : il lui suffira d'acheter des pommes moins souvent (si ses enfants ne les mangent pas toutes le même jour) !

Mais attention quand même, quand tu achètes, quelquefois, on te propose un lot exceptionnel à prix réduit avec des tas de choses dont tu n'avais pas besoin. Réfléchis avant d'acheter. Si tu avais besoin d'un stylo noir, ce n'est peut-être pas la peine d'acheter un lot exceptionnel avec dix stylos de toutes les couleurs dont tu n'avais pas besoin et dont tu ne te serviras qu'une ou deux fois. Même si on te dit qu'on te les vend pour quatre francs seulement au lieu de cinq francs.

Solution du deuxième problème

Si tu as répondu Fr. 1,55, en divisant Fr. 3,10 par deux, tu t'es peut-être trompé : en général, un demi-litre d'huile coûte plus que la moitié du prix de la bouteille d'un litre, parce que les frais de la mise en bouteille, le prix de la bouteille vide, etc. ne sont pas deux fois plus petits pour un demi-litre que pour un litre.

ÉCOLES DE LA VILLE DE MORAT

Le poste de maître secondaire suivant est à pourvoir pour le début de l'année scolaire 1971/1972 (16.8.71) à la section française :

maître ou maîtresse secondaire

de formation littéraire française avec bonnes connaissances en langue allemande.

Traitement : traitement légal plus allocations communales.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école, tél. (037) 71 21 47.

Les inscriptions, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats requis, sont à adresser au président de la Commission scolaire de Morat, M. Bernhard Dürig, architecte, 3280 Morat, pour transmission à la Direction de l'instruction publique.

Les futurs maîtres ou maîtresses secondaires terminant leur études en été 1971 peuvent également postuler pour cette place.



Le souci de l'épargne
épargne le souci

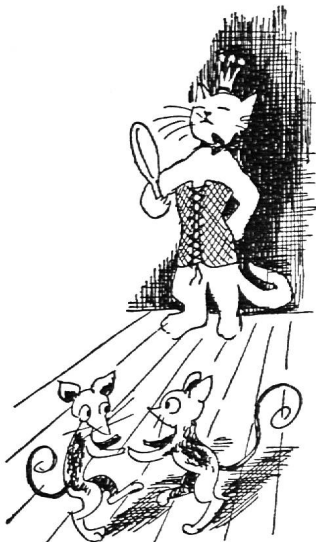
CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

viso

la haute couture de la gaine



ON PEUT DANSER, IL
ADMIRE SA

viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

Tél. (038) 3 22 12

VOYAGES CULTURELS aux foyers des civilisations

bien préparés

bien accompagnés

Programme 1971 sur demande

Voyages Pour l'Art

70, ch. du Devin

1012 LAUSANNE

Tél. (021) 32 23 27

LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE

annonce l'ouverture d'inscriptions pour les fonctions de :

maîtres dans l'enseignement secondaire et professionnel

(Cycle d'orientation, enseignement gymnasial (lycée) technique, commercial et professionnel).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 1971 pour les disciplines suivantes : français, mathématique, allemand, latin, histoire, sciences, branches techniques.

Les candidats doivent être munis d'un titre universitaire complet et avoir une parfaite connaissance du français. On tiendra compte d'une expérience ou d'une formation pédagogique antérieure.

Ceux qui seront retenus seront engagés pour une année d'essai, à partir d'une date à convenir.

Les dispositions légales en vigueur permettent de proposer aux candidats confédérés et étrangers d'intéressantes conditions d'emploi.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée à la **direction de l'enseignement secondaire, 14, route des Acacias, 1211 Genève 24**, qui leur fournira les renseignements complémentaires.

André Chavanne
conseiller d'Etat chargé du
Département de l'instruction publique

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur
rendez-vous.

Prêts

sans caution de Fr. 500.— à Fr. 4000.—

Bureau de Crédit S.A.

Lausanne
Place Bel-Air 1,
Tour Métropole
Téléphone 22 40 83
Discrétion assurée



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV
avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des
prestations complémentaires pour séjour en clinique,
prestations en cas de tuberculose, maladies
nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison
maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à
Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

ÉCOLE DE ROMONT

Instituteur ou institutrice

pour une classe spéciale (une dizaine d'enfants,
débiles légers, reconnus par l'Assurance-invali-
dité) serait engagé pour le 1^{er} septembre 1971
(éventuellement autre date à convenir).

Pour tous renseignements et offres écrites,
s'adresser à : M. Irénée Décrind,
inspecteur scolaire,
La Côte 153,
1680 ROMONT
Tél. (037) 52 27 28.



**Elna offre des avantages particuliers
pour l'enseignement scolaire**

Elna est plus facile à enseigner, parce qu'elle demande moins d'entretien et est plus simple à régler pour plus de possibilités d'applications.

Elna possède, comme nouveauté et comme seule machine à coudre suisse, une pédale électronique à deux gammes de vitesses indépendantes: lente pour les débutantes - rapide pour les plus avancées.

Elna offre, gratuitement, deux révisions par année.

Elna offre son soutien pour résoudre tous les problèmes de couture - soit directement, soit par ses quelque 100 points de vente.

Elna offre, gratuitement, un riche matériel d'enseignement.

BON pour une documentation complète et gratuite sur notre matériel scolaire.

Nom

Rue

No postal et localité

Prière d'envoyer ce bon à ELNA SA 1211 Genève 13



Librairie

PRIOR
GENÈVE

Cité 9 - Tél. 25 63 70

Succ. Rôtisserie 2

achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres d'école

République et canton de Genève

Département de l'instruction publique

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire

Ces études, organisées par la direction générale de l'enseignement secondaire, sont ouvertes aux gradués de l'Université de Genève, aux diplômés d'une école polytechnique suisse, ainsi qu'aux porteurs d'un titre équivalent.

Elles comprennent :

une année de formation pédagogique (suppléance de 8 à 10 heures, stage dans les écoles, études théoriques et pratiques) et une année d'application (suppléance dirigée dans les écoles secondaires).

Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, nécessaire pour la nomination dans l'enseignement secondaire genevois, est délivré aux candidats qui ont réussi ces études.

La première année, les candidats reçoivent un traitement fixe ; la deuxième année, leur rétribution correspond à la suppléance dont ils sont chargés.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1971-1972 doivent parvenir à l'adresse ci-dessous entre le 1er et le 31 mars 1971.

**Pour tout renseignement s'adresser aux
Etudes pédagogiques de l'enseignement
secondaire**

**16, chemin du Bouchet, 1211 Genève 28
tél. 34 81 25**

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique
André Chavanne